

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 04 décembre 2023

RCI Banque communique son exigence de fonds propres suite à la décision définitive SREP 2023

Dans le cadre de l'exercice 2023 de processus de contrôle et d'évaluation prudentiels « SREP » (Supervision Review and Evaluation Process), la Banque Centrale européenne a notifié à RCI Banque sa décision définitive relative à l'exigence de capital que la Banque doit respecter en 2024.

A compter du 1er janvier 2024 l'exigence au titre du pilier 2 (P2R) sera de 2,00% contre 2,01% en janvier 2023.

A compter du 1^{er} janvier 2024 les exigences de FP applicables à RCI Banque sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Exigence de capital minimum			
	Total	Pilier 1	Pilier 2 ¹	Coussins ²
CET1 ³	10,82%	6,00%	1,80%	3,02%
dont CET1 (Regulatory)	8,65%	4,50%	1,13%	3,02%
dont Déficit ⁴ AT1	1,87%	1,50%	0,37%	0,00%
dont Déficit ⁵ T2	0,30%	0,00%	0,30%	0,00%
Ratio total	13,03%	8,00%	2,00%	3,02%

Pour rappel les ratios de solvabilité CET1 et global de RCI Banque étaient respectivement de 13.95% et de 16.16% au 30 juin 2023.

Ce communiqué de presse annule et remplace la publication sur les exigences fonds propres SREP (décision provisoire) datée du 24 novembre 2023.

Contact

<p>Analystes et Investisseurs Communication financière + 33(0) 1 76 88 81 74 contact_investor@rcibanque.com</p>
--

À propos de Mobilize Financial Services :

À l'écoute de tous ses clients, Mobilize Financial Services, filiale de Renault Group, crée des services financiers innovants pour construire une mobilité durable pour tous. Mobilize Financial Services, dont l'activité a débuté il y a près de 100 ans, est la marque commerciale de RCI Banque SA, banque française spécialisée dans les financements et services automobiles à destination des clients et réseaux de Renault Group, ainsi que pour les marques Nissan et Mitsubishi dans plusieurs pays.

Implanté dans 35 pays, et comptant près de 4 000 collaborateurs, Mobilize Financial Services a financé près de 1,2 million de dossiers (véhicules neufs et véhicules d'occasion) en 2022 et vendu 3,8 millions de services. À fin décembre 2022, les actifs productifs moyens sont de 44,7 milliards d'euros de financement et le résultat avant impôts est de 1 050 millions d'euros.

Depuis 2012, le groupe a déployé une activité de collecte de dépôts dans plusieurs pays. À fin décembre 2022, le montant net des dépôts collectés représente 24,4 milliards d'euros soit 49 % des actifs nets de l'entreprise.

Pour en savoir plus sur Mobilize Financial Services : www.mobilize-fs.com/
Suivez-nous sur X (Twitter) : @Mobilize_FS

¹ Exigence de pilier 2 ou P2R. N'inclut pas les guidances du P2G.

² Coussin de conservation du capital («CCB») 2,5%, Coussin contra cyclique («CCyB») 0,52% à compter du 1^{er} janvier 2024. Le CCyB dépend de l'exposition des banques envers les pays où les taux de coussin contra cyclique sont ou seront fixés et peuvent donc varier trimestriellement. Le CCyB devrait atteindre 0.71% à la fin de l'année 2024.

³ En supposant que les déficits en AT1 et T2 sont compensés par du CET1 et que les déficits sont à leurs niveaux du 30/06/23.

⁴ Déficit AT1 (1,5% sur le pilier 1 et 18,75% de P2R sur le pilier 2) compensé avec CET1

⁵ Déficit T2 (exigence en T2 de 2% sur le pilier 1 et 25% du P2R sur le pilier 2) comblé avec CET1 (calcul au 30/06/2023)